

CONGRÈS ANNUEL 2003 DU CONSEIL DU PEUPLIER DU CANADA

Compte rendu du débat tenu le vendredi 19 septembre 2003 et intitulé :

Ligniculture : agriculture ou foresterie ?

Dans un premier temps, M. Jim Carle, secrétaire de la Commission internationale du peuplier, et qui s'occupe des plantations et de la protection dans le Service du développement des ressources forestières de la FAO, a fait un exposé afin de mettre en perspective les liens entre les différentes organisations qui s'occupent des peupliers.

Il souligne que la Commission de la FAO sur le Peuplier, créée en 1947, en est une des plus anciennes. Le Canada est un membre très actif de cette commission de 37 représentants. Cette dernière tient compte des aspects économique, social, scientifique et technique de la populiculture. Elle vise à faire le lien entre le matériel disponible et les idées véhiculées et ce, pour le bénéfice de tous les individus et organismes concernés. À cet effet, la commission coordonne des programmes de recherches conjoints entre les pays membres. Elle a aussi comme fonction de faire des recommandations à la FAO en ce qui concerne le Peuplier. La Commission abrite 5 groupes de travail dont les intérêts sont les suivants :

- les maladies, insectes et ravageurs;
- l'utilisation et la récolte;
- la conservation et la génétique;
- la biomasse;
- les aspects environnementaux.

Monsieur Carle insiste sur la nécessité d'agir en vue de traduire les politiques qui sont établies, par des procédures, des pratiques et des actions. Ces dernières ne peuvent être réalisées sans avoir sensibilisé la société et plus spécifiquement les gens directement concernés. Les priorités changent maintenant rapidement et il faut suivre davantage les aspects sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

Monsieur Carle souligne la tenue de deux rencontres à venir au sujet du Peuplier:

- le Congrès international du Peuplier, du 13 au 15 novembre 2003, en Italie. Monsieur Carl précise que les principaux acteurs canadiens du Peuplier seront avisés officiellement de ce congrès, en vue de leur participation;
- la prochaine rencontre de la Commission internationale du Peuplier, du 7 au 14 novembre 2004, à Santiago du Chili.

Présentation de M. Leonard Bartnard du ministère des Ressources naturelles de l'Alberta : Historique du Peuplier dans les Prairies

Dans les provinces des Prairies canadiennes, les travaux effectués sur le peuplier se font davantage sur le plan agricole que forestier. Ainsi, les organismes qui oeuvrent sur le peuplier relèvent de la politique agricole de ces provinces.

La répartition des terres y est de 60 % du domaine forestier et de 40 % du domaine agricole. Les terres agricoles relèvent du secteur privé. La culture du Peuplier n'est pas perçue sur ces territoires comme une reforestation de sites forestiers. Sur les terres privées agricoles, l'usage des pesticides est permis par la réglementation et la monoculture y est acceptée par la population. Cela se traduit, dans les faits, par un allègement des contraintes relatives à l'origine du matériel utilisé pour les cultures sur terrains privés. Le support financier est dans ce cas disponible et les cultures, toujours en terrain privé, sont éligibles aux crédits de carbone. Tout ce secteur de terres agricoles privées dispose également d'un réseau d'infrastructures déjà disponible, dont les routes, ce qui n'est pas le cas des terrains forestiers. Ces derniers sont également moins propices à la populiculture parce que certaines contraintes en diminuent l'intérêt : les sols y sont en général moins riches et ils sont plus éloignés des usines de transformation.

En résumé, les terres publiques présentent beaucoup de contraintes pour la culture du peuplier. De ce fait, le peuplier est cultivé sur les terres agricoles dans les Prairies canadiennes et sert principalement de brise-vent. C'est aussi le secteur agricole qui voit au développement du gain génétique chez le peuplier dans les Prairies. Ainsi, le secteur agricole semble être garant de l'avenir et du développement de la populiculture dans les Prairies canadiennes.

Présentation de M. Marc Bonneau, chef forestier chez Louisiana-Pacifique de Chambord : Situation de la populiculture au Saguenay-Lac-Saint-Jean : le point de vue d'un industriel.

L'origine du dossier du peuplier dans la région remonte à 1994/1995. Le peuplier était alors choisi pour son potentiel de croissance rapide ainsi que pour la possibilité qu'il offrait pour de nouveaux produits. Au début, les principaux acteurs étaient la compagnie Panneaux Chambord, les agences de la Forêt privée ainsi que le ministère des Ressources naturelles du Québec par l'entremise de sa Direction de la recherche forestière.

Il y a actuellement une problématique favorable aux peupliers hybrides (PEH) dans la région, selon la Compagnie : avec l'utilisation du PEH, qui est plutôt un outil pour le rendement accru, nous espérons pouvoir atteindre notre rendement soutenu.

La stratégie de la compagnie Louisiana-Pacifique pour le PEH porte sur huit de ses plans généraux et ne concerne que les terres forestières publiques. Le programme prévoit le reboisement annuel de 280 hectares. Les outils actuellement disponibles sont utilisés pour déterminer les meilleurs sites pour la culture des PEH.

Un conflit avec le Syndicat des producteurs de bois quant aux coûts des produits, dont celui du peuplier, contribue à maintenir le bas niveau d'intérêt des producteurs privés envers la populiculture. Monsieur Bonneau signale qu'un producteur privé lui a déjà dit préférer faire de l'argent, ne serait-ce qu'une fois, avec le résineux plutôt que d'en perdre trois fois avec le peuplier. Le tout faisait évidemment référence aux courtes rotations de la populiculture et au faible prix de vente du peuplier par rapport aux résineux.

Le conflit de la compagnie avec le Syndicat des producteurs de bois limite beaucoup la présence de celle-ci auprès des agences qui oeuvrent en forêt privée. La Compagnie participe à la réalisation de tests clonaux avec la Direction de la recherche forestière, tant sur terrains privés que publics. Jusqu'à présent, nous avons fait face à plusieurs problèmes relatifs aux clones et aux plants utilisés. Des problèmes sont également survenus concernant la préparation de terrain et la mise en terre des plants. Tout n'est pas encore réglé. Sommes-nous actuellement sur la bonne voie, chez Louisiana-Pacifique, avec les PEH sur les terres publiques forestières ? Nous voyons actuellement des signes encourageants dans nos plantations. Pour ce qui est de la recherche, là aussi les résultats sont très prometteurs pour le parterre forestier.

Présentation de la Dre Ariane Plourde, Directrice de recherche en biologie forestière, Ressources naturelles Canada : point de vue sur la populiculture.

Sur des bases canadiennes et internationales, la populiculture relève présentement de la foresterie aussi bien que de l'agriculture. Le tout dépend, selon les endroits, de la législation en place. La meilleure façon de procéder serait de se fixer des objectifs et de bâtir les règles pour les atteindre. Nous ne devons pas oublier que nous avons, sur le plan national, des engagements internationaux qui sont reliés principalement au changement climatique et au protocole de Kyoto. Dans cette optique, il est important et même urgent d'amorcer un dialogue entre l'agriculture et la foresterie. Bien que le même stade de développement ne soit pas atteint partout à travers le pays, ni par tous les intervenants, nous pouvons, avec le réseau des experts, faire le bout de chemin nécessaire pour atteindre les rendements attendus.

Nous n'avons pas le choix d'utiliser le système de la triade ou un système du même genre. En effet, une grosse pression sera exercée sur le Canada afin qu'il conserve intacts les 10 % des forêts vierges mondiales dont il dispose sur son territoire.

L'utilisation des herbicides serait un atout nous permettant de poursuivre notre expertise sur les peupliers hybrides. Il ne s'agirait pas de les utiliser sur une base permanente, mais sur un horizon de quelque dix ans. À la fin de cette période, la recherche sylvicole, qui serait grandement supportée financièrement, devrait nous permettre d'en arriver à ne plus utiliser ces produits. La populiculture doit davantage être perçue comme un cadre de développement durable qui doit intégrer tous les secteurs impliqués, dont les secteurs forestier et agricole.

Si nous continuons de procéder en simplifiant les problèmes et en ne les attribuant qu'à un seul domaine, nous ferons fausse route. Le déboisement pour l'épandage des fumiers en constitue un exemple éloquent.

Présentation de M. Daniel Carle, agronome et agriculteur

M. Carle se présente comme un agriculteur possédant une ferme de 500 vaches et qui a récolté quelque 10 000 tonnes de peuplier au cours des dix dernières années.

Selon lui, il y aura toujours des conflits entre la forêt et l'agriculture et l'aspect financier en sera la principale raison. La populiculture relève selon lui de l'agriculture puisqu'il s'agit en fait d'arboriculture.

Il s'est battu avec ardeur contre le reboisement des terres agricoles avec des résineux puisque les sols sont alors hypothéqués pour une période de soixante-dix ans. Pour lui, cela représente un

désert vert qui ne profitera pas aux gens de la place, car la récolte sera programmée par des gens de Montréal.

Les friches de la région vont revenir à la culture; et avec le prix que prendra la terre, elle sera difficilement accessible pour la foresterie. Ce sont de bons sols qui donnent la meilleure qualité d'herbe au monde. L'eau souterraine est également d'une très grande qualité reconnue mondialement.

M. Carle est fâché contre les forestiers qui n'ont pas développé assez vite les peupliers hybrides dans la région. La populiculture représente un concept intéressant, mais il faut voir s'il est payant. L'hiver 1994 a été très froid, et les peupliers hybrides ont démontré très peu de résistance à l'époque.

Des 10 000 ha de sa propriété, 5 000 sont en épinettes et mis «en conserve» pour les générations futures.

Il assure l'auditoire qu'il lira attentivement les résultats de ce congrès. Par contre, selon les termes de la bourse, la populiculture sera considérée comme un capital de risque à bien des points de vue : les effets du froid, de la sécheresse, du vent et du changement climatique; ceux des insectes, des maladies et des rongeurs : les peupliers hybrides amèneront-ils de super castors ? Qu'en sera-t-il des planteurs de cannabis ?

Du côté des risques financiers, comment financer une telle culture ? Mettre le sol ou uniquement la récolte en garantie ? Sera-t-il possible d'assurer le tout ?

Pour ce qui est de l'aspect fiscal, sera-t-il possible d'avoir une option d'achat à dix ans ?

Quant aux risques commerciaux : combien d'acheteurs seront disponibles ? Peut-on stocker la récolte si le marché n'est pas bon ? L'usine sera-t-elle encore là au moment de la récolte ? Quelle sera la part du marché du plastique au moment de la récolte ? Que valent les branches et l'écorce des peupliers hybrides ?

Le rendement évalué à l'hectare pour les peupliers hybrides lui rapporte beaucoup moins que le revenu obtenu de ses vaches.

M. Carle est convaincu qu'il y a de l'avenir pour les peupliers hybrides à travers le Canada. Il faut voir quels sont les sols qui peuvent leur être alloués. Il ne faut toutefois pas tout mettre dans le même panier et s'assurer d'offrir un produit. Un bon travail de vulgarisation reste à faire, lentement mais sûrement.

Débat à la suite des exposés

Commentaires du Dr. J.G.(Jud) Isebrands, Environmental Forestry Consultants, LLC

Monsieur Isebrands souligne qu'il est aussi un cultivateur et qu'il s'implique dans la populiculture. Il y a quatre fermes dans la famille.

Il souligne que l'amélioration génétique canadienne s'est développée à un niveau incroyable et elle est reconnue à travers le monde.

Il fait part de certains problèmes que vivent les États-Unis :

- La plus grande perte du carbone agricole résulte de la fuite de sédiments dans les rivières, vers le Golfe du Mexique.
- Les extrêmes climatiques que nous connaissons de plus en plus, combinés à la déforestation pour les besoins de l'agriculture, causent de nombreuses inondations.

- Les grandes concentrations d'animaux des élevages intensifs contaminent le sol et l'eau; une grande partie de la population en a assez de cette situation.

La combinaison de l'agriculture et de la populiculture semble être une bonne manière de contrer ce genre de problèmes environnementaux. Contrairement à ce qui se fait en Afrique, il ne s'agit pas de pratiquer l'agrosylviculture sur les mêmes sols mais bien d'établir une mosaïque du terrain afin de bien séparer l'utilisation des arbres de celle des animaux.

Le fumier peut aussi être utilisé pour fertiliser la production forestière. De plus, le gouvernement donne des subventions pour le reboisement des rives.

Il est certain que le terme « peuplier hybride » a mauvaise presse auprès du public en général, car les peupliers sont perçus comme des espèces exotiques bien qu'ils ne le soient pas tous. De plus, ils ne sont pas non plus des organismes modifiés génétiquement (OMG).

Certains États ont décrété qu'aucun projet de peupliers hybrides ne serait subventionné, alors que d'autres les considèrent comme relevant de l'agriculture et les subventionnent.

Selon M. Isebrands, les peupliers hybrides peuvent jouer un rôle intéressant et surtout utile dans le domaine de l'agrosylviculture.

Commentaires de monsieur Jim Carle, secrétariat de la FAO

Monsieur Carle trouve ce débat intéressant, d'autant plus qu'il se déroule dans le monde entier. Il dit être étonné de voir que la société n'aime pas les plantations : celles-ci ne représentent que 5 % de la superficie forestière mondiale et les plantations intensives ne constituent que le tiers de 0,7 % de la superficie forestière mondiale, ce qui est très peu. Par contre, ces plantations intensives fournissent actuellement entre 27 et 35 % de la production industrielle mondiale de bois, pourcentage qui devrait atteindre les 45 % vers 2010.

Il y a peut-être certains aspects négatifs reliés à ce genre de cultures, mais elles produisent très efficacement de la fibre. Les peupliers hybrides donnent les meilleurs résultats parmi les essences retenues pour ces productions intensives.

Il est important de bien percevoir le rôle crucial de ces cultures pour la production de fibres de bois, mais il est tout aussi important de bien voir leur rôle quant à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la forêt naturelle.

Commentaires de M. Bob Rodgers,

Cette opposition agriculture / foresterie représente en fait un problème artificiel engendré par la définition même de l'agrosylviculture. Il faut penser à unir ces deux visions de l'agriculture et de la foresterie pour une utilisation plus efficace du territoire.

Le terme de « terre marginale » porte aussi à confusion : on ne peut pas mettre les peupliers hybrides dans des terres marginales où ils ne seront pas rentables.

Commentaires de M. Jean Ménétrier, ingénieur agronome, de la Direction de la recherche forestière.

Monsieur Ménétrier constate que M. Daniel Carle est non seulement un cultivateur, mais aussi un redoutable homme d'affaires. Il signale que la populiculture se fait en Europe par les ingénieurs agronomes.

Pour faire un peu d'histoire, monsieur Ménétrier relate le fait que les peupliers hybrides constituaient souvent la dot permettant de payer le banquet du mariage.

Il suggère de distinguer la part intensive de la part extensive de la culture des peupliers en vue d'optimiser les résultats de l'agrosylviculture.

Commentaires de M. Denis Gingras,

À son tour, M. Gingras fait part de son statut de forestier choqué, car il y a effectivement un problème au Québec. À ce sujet, il repose sa question pour laquelle il n'a encore jamais eu de réponse en 27 ans :

- Pourquoi un propriétaire foncier peut couper du bois pour planter du maïs alors qu'un autre ne peut planter des arbres sur sa ferme ?

Commentaire de M. Daniel Carle :

Je trouve criminel de déboiser pour épandre du fumier ou cultiver du maïs. Les peupliers hybrides peuvent amener une amélioration de la situation avec leur courte rotation alors qu'avant, avec les résineux, on mobilisait les terres pour 70 ans.

Commentaire de Mme Ariane Plourde :

Il ne faut pas oublier la forte pression externe exercée sur le Canada pour qu'il sauvegarde ses forêts naturelles. Par ailleurs, les fonds des organismes qui font ainsi pression proviennent souvent de nos compétiteurs.

Mme Plourde souligne le fait que dans le cadre du programme fédéral « Forêt 2020 », le concept de la Triade a été accepté par tous les niveaux administratifs de la société.

Commentaire de M. Stéphane Gaussiran, professionnel de soutien, UQAT :

M. Gaussiran se présente aussi comme un forestier choqué par cette situation générale. Il se demande si la promotion de plantations mixtes ne contribuerait pas à amoindrir le problème.